

C'est pour moi aujourd'hui un privilège et un honneur que de vous remettre ce prix, très cher Peter GLOOR.

On m'a fait savoir que vous aimiez que les choses aillent vite, que vous n'aimiez pas les bavardages ; aussi je vais tâcher d'aller à l'essentiel.

Permettez-moi de retracer en quelques phrases votre parcours :

Monsieur Peter GLOOR est né à Bâle en 1926. Il a fait des études de droit à Bâle, à Paris et à Cambridge et a exercé son activité professionnelle dans un grand cabinet d'avocats du nom de VISCHER. Mais je dois vous avouer que ce n'est pas sa brillante carrière d'avocat et de notaire qui, elle seule, aurait suffi à lui décerner le Prix Bartholdi.

Monsieur Peter GLOOR est à lui seul un homme politique, un militaire, un diplomate, un savant, un universitaire...

Mais il est également et surtout, l'inspirateur et l'animateur d'une réalité, la nécessité de la coopération transfrontalière. Cette nécessité de faire en sorte que des femmes et des hommes qui ont pu être un jour séparés et segmentés par des frontières, puissent aujourd'hui vivre ensemble.

La coopération transfrontalière est aujourd'hui reconnue, y compris en France, comme un élément naturel et comme un phénomène qui préfigure et entraîne la coopération entre Etats. C'est un laboratoire où se sont les hommes et les femmes qui sont au cœur du travail en commun, davantage que les traités et les règlements. Et parmi ceux qui ont œuvré dans ce sens et qui ont contribué à fonder les relations sur la spontanéité et la nécessité de répondre d'abord aux besoins de la vie quotidienne de nos concitoyens, Monsieur Peter GLOOR tient une place de choix.

Co-fondateur en 1963, il sera Président de 1983 à 2001, de la REGIO BASILIENSIS. Puis il co-fondera en 1995 la REGIO TRIRHENA et en deviendra son Président de 1999 à 2001. En près de 40 ans, Monsieur GLOOR a su contribuer à ce que sous sa présidence, le développement de l'Union Européenne et l'émergence de la politique régionale de l'Union, n'entraîne pas une césure au sein de la région du Rhin supérieur. Il est en effet indispensable que la cohérence de notre région reste préservée grâce à des accords bilatéraux entre l'Union Européenne et la Suisse, prélude à d'autres rapprochements.

Notre coopération dans cette région du Rhin supérieur est encore plus nécessaire demain qu'aujourd'hui. Parce que dans l'Union Européenne telle que nous la connaissons actuellement, l'axe rhénan que nous devons conforter par une vision claire des grandes voies de communication, reste un centre de gravité du développement.

Aussi, Peter Gloor, votre volontarisme a permis et permet encore et toujours aujourd'hui d'œuvrer en faveur d'un pôle attractif, d'un pôle de rayonnement économique, culturel, de recherche et de formation.

Cet homme discret mais non moins efficace et courageux, aujourd'hui, l'association du Prix Bartholdi veut lui exprimer sa reconnaissance. C'est pourquoi, en son nom, je vous remets, Peter Gloor, ce prix, amplement mérité.